

### MÉTIERS APPARENTÉS

Couturier tapissier – Ouvriers d'art – Tapissier garnisseur de mobilier – Tailleurs et couturières qualifiés, ouvriers qualifiés du travail des étoffes ( sauf fabrication de vêtements), ouvriers qualifiés de type artisanal du travail du cuir – Tailleurs et couturières qualifiés, ouvriers qualifiés du travail des étoffes (sauf fabrication de vêtements), ouvriers qualifiés de type artisanal du travail du cuir – Couturier tapissier, ouvrier qualifié – Matelassier, ouvrier qualifié – Tapissier en siège, d'ameublement, décorateur, ensemblier, villier, ouvrier qualifié – Tapissier décorateur – Tapissier en siège – Tapissier ensemblier – Tapissier garnisseur – Tapissier matelassier

### CODES

**CITP88** : 7437 Tapissiers et assimilés

**PCS-ESE 2003** : 635a ; 637b

**ROME1999** : 47214 Tapissier décorateur en ameublement

### DESCRIPTIF

Le tapissier garnisseur **fabrique, répare ou entretient** les éléments de garniture de meubles et de sièges.

Ce n'est qu'une des facettes du métier du tapissier qui **a dû se diversifier tout en restant dans le domaine de la décoration intérieure**. En tant que tapissier d'ameublement, il pourra être amené à confectionner et installer des tentures, voilages ou rideaux... et réaliser des literies et des coussins.

Il conseille les clients sur les projets de décoration en fonction du style du mobilier, oriente ou assure le choix des garnitures.

Il peut travailler avec des architectes d'intérieur, des ébénistes et des décorateurs.

Il doit avoir de bonnes connaissances en dessin, en histoire de l'art et posséder une bonne maîtrise des matériaux et fournitures utilisés.

**Cette fiche médico-professionnelle concerne l'activité du tapissier garnisseur.**

### CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES



#### Lieux de travail

##### > Caractéristiques (nuisances possibles)

- **atelier artisanal**
- **domicile du client** (nuisances liées à l'accessibilité des locaux, local inadapté)
- **lieu de travail à l'étranger** (intempérie, danger géopolitique, pays étranger)

##### > Nuisances (préventions)

- nuisances liées à l'accessibilité des locaux
- local inadapté
- **intempérie** (adapter si possible le poste aux intempéries, organiser le travail en ambiance chaude, porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur, informer les salariés (fortes chaleurs), organiser le travail au froid, porter des vêtements adaptés au froid, former à la CAT en cas d'orage, mettre en place la CAT face au coup de chaleur, informer les salariés (grand froid))
- **pays étranger, danger géopolitique** (respecter les consignes de sécurité fixées par l'ambassade)



#### Organisation du travail

##### > Caractéristiques (nuisances possibles)

- **contact avec les clients** (humeur des clients générant une charge mentale particulière, travail imposant un contrôle permanent ou excessif des émotions)
- **travail géré seul, travail isolé** (isolement psychologique, manquer de moyens ou de temps pour faire un travail de qualité, surcharge de travail ressentie, agression physique)
- **travail au sein d'une équipe, alternance travail géré seul ou en équipes** (contrainte relationnelle)
- **délais à respecter** (travail sous contrainte de temps imposée (travail à la chaîne, cadence élevée, salaire au rendement,))
- **coactivité** (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)

- horaires réguliers de jour

#### > Nuisances (préventions)

- **humeur des clients générant une charge mentale particulière** (former à la CAT face à des personnes différentes, former à la CAT face à des personnalités difficiles, former à la CAT face à une personne agressive)
- isolement psychologique (favoriser le travail en réseau)
- manquer de moyens ou de temps pour faire un travail de qualité
- surcharge de travail ressentie (veiller à la gestion des volumes de travail)
- **contrainte relationnelle** (faciliter la communication)
- **travail sous contrainte de temps imposée**, (veiller à la gestion des volumes de travail)
- coactivité (bien organiser la coactivité, établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice)

#### > Effets sur la santé

- lésions traumatiques d'une partie du corps
- plaies et traumatismes multiples
- réaction aiguë à un facteur de stress
- troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes



### Tâches

#### > Caractéristiques (nuisances possibles)

- établir le devis estimatif, acheter et passer les commandes (contraintes financières entraînant une charge mentale)
- positionner la pièce à restaurer
- **dégarnir l'élément à refaire** (contact main outil, poussière d'origine animale, poussière d'origine végétale, contrainte visuelle, posture en anteflexion du rachis, mouvement répétitif de la main, du poignet ou de l'avant-bras, autre travail avec force)
- **remettre en état la carcasse** (colles, solvants, vernis)
- **sangler, couper le tissu** (port de charge de taille et de poids très variable, posture en anteflexion du rachis, mouvement répétitif de la main, du poignet ou de l'avant-bras, posture debout)
- **effectuer la mise en place de la garniture, procéder à la mise en crin proprement dite, emballer le crin avec la toile d'embourure, compléter avec le crin** (mouvement répétitif de la main, du poignet ou de l'avant-bras, contrainte visuelle, pique d'aiguille, contact main outil, nuisances du tapissier garnisseur, posture cou en flexion prolongée, posture du corps entier)
- **poser la toile blanche**
- **procéder à la mise en ouate**
- **poser la couverture** (éclairage avec rendu des couleurs insuffisant, posture du corps entier)
- mettre en place le Jaconas
- exécuter les finitions
- prendre et déposer le mobilier chez le client
- conduire un véhicule utilitaire (déplacement routier, contrainte de la conduite VL professionnelle, posture assise prolongée de conduite)

#### > Nuisances (préventions)

- contraintes financières entraînant une charge mentale
- contact main outil (mettre en place une protection de la main)
- poussière d'origine animale et végétale
- contrainte visuelle (concevoir un éclairage adapté)
- **postures multiples**, posture en anteflexion du rachis, posture du cou en flexion prolongée
- mouvement répétitif de la main, du poignet ou de l'avant-bras (adapter les rythmes et cadences de travail à la physiologie, alterner les tâches, prévenir les TMS, veiller à l'ergonomie des appareils et du matériel)
- **colles, solvants, vernis**
- posture debout (conseils de prévention – insuffisance veineuse)
- **port de charge de taille et de poids très variable** (prévenir les risques liés à la manutention manuelle, utiliser des aides à la manutention, améliorer la préhension des charges, porter des chaussures de sécurité, informer et former à la manutention manuelle, proposer une formation action PRAPE, respecter les limites de port de charges réglementaires)
- pique d'aiguille (former SST, utiliser un dé à coudre, mettre à disposition une trousse d'urgence)

- posture cou en flexion prolongée
- posture du corps entier
- **éclairage avec rendu des couleurs insuffisant** (concevoir un éclairage adapté)
- déplacement routier (prévenir le risque routier)
- contrainte de la conduite VL professionnelle (utiliser des véhicules appropriés, respecter l'interdiction d'utilisation du téléphone au volant en conduisant, former le conducteur de véhicule léger, informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite, informer sur la prise de substances et la conduite)
- posture assise prolongée de conduite (choisir des véhicules à poste de conduite ergonomique, régler le poste de conduite)

### > Effets sur la santé

- RG 57 ( liste limitative)
- RG 98 ( liste limitative)
- rachialgies
- RG 79 ( liste limitative)
- dermatoses et eczémas (RG 65)
- rhinite allergique, asthme à prédominance allergique ( RG 66 : liste limitative)
- fatigue visuelle
- syndrome du canal carpien
- arthrose
- maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif
- effets sur la santé cardiologiques
- troubles veineux
- lésions traumatiques de plusieurs parties du corps
- état de stress post-traumatique
- Accidents de la Voie Publique



### Outils et équipements

#### > Caractéristiques (nuisances possibles)

- outils pour travailler le bois
- outils pour travailler les tissus (outil piquant, outil coupant)
- outils pour clouer et déclouer (contact main outil)
- outils pour le garnissage
- chevalets et tréteaux
- tabouret de tapissier

#### > Nuisances (préventions)

- outil piquant, coupant (mettre à disposition une trousse d'urgence, former SST)
- contact main outil (mettre en place une protection de la main)

#### > Effets sur la santé

- piqûres septiques
- plaie ouverte du poignet et de la main



### Produits, matériaux et publics concernés

#### > Caractéristiques (nuisances possibles)

- crin végétal, crin animal, laine animale, plume et duvet
- ouate et mousse
- toiles d'ameublement
- cordes, ficelles et fils
- soie
- vernis à bois (colophane, solvant organique, peinture, vernis, laque, mastic en phase aqueuse, peinture, vernis, laque, mastic en phase solvant)
- décapants du bois (acide chlorhydrique, acide fluorhydrique, dichloromethane)
- solvant ou diluant (solvant organique)
- colle à bois
- colle néoprène (solvant organique)

**> Nuisances** (préventions)

- colophane
- solvant organique (si possible substituer les plus dangereux, capter au point d'émission, aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique, porter des EPI adaptés, former à la lecture de l'étiquetage des produits, former sur l'utilisation des produits, respecter les règles d'hygiène, informer sur la prévention renforcée chez la femme en âge de procréer, utiliser systèmes automatisés de nettoyage en vase clos, prévenir l'incendie)
- peinture, vernis, laque, mastic en phase aqueuse
- peinture, vernis, laque, mastic en phase solvant
- acide chlorhydrique (porter des EPI adaptés)
- acide fluorhydrique (substituer, mettre en place la CAT en cas d'accident de manipulation d'acide fluorhydrique)
- dichloromethane (substituer)

**> Effets sur la santé**

- dermatite de contact, dermatoses et eczémas (RG 65)
- asthme (RG 66 : liste limitative)
- syndrome ébrieux ou narcotique (RG 84 : liste limitative)
- effets sur la santé en rapport avec la famille chimique
- irritation respiratoire
- irritation oculaire
- syndrome psycho-organique des solvants
- syndrome d'intolérance aux odeurs
- brûlures chimiques (RG 32)
- brûlure fluorhydrique
- cancérogène catégorie 2

**Tenue de travail****> Caractéristiques** (nuisances possibles)

- blouse
- chaussures de sécurité
- tous types de gants adaptés à l'activité
- masque

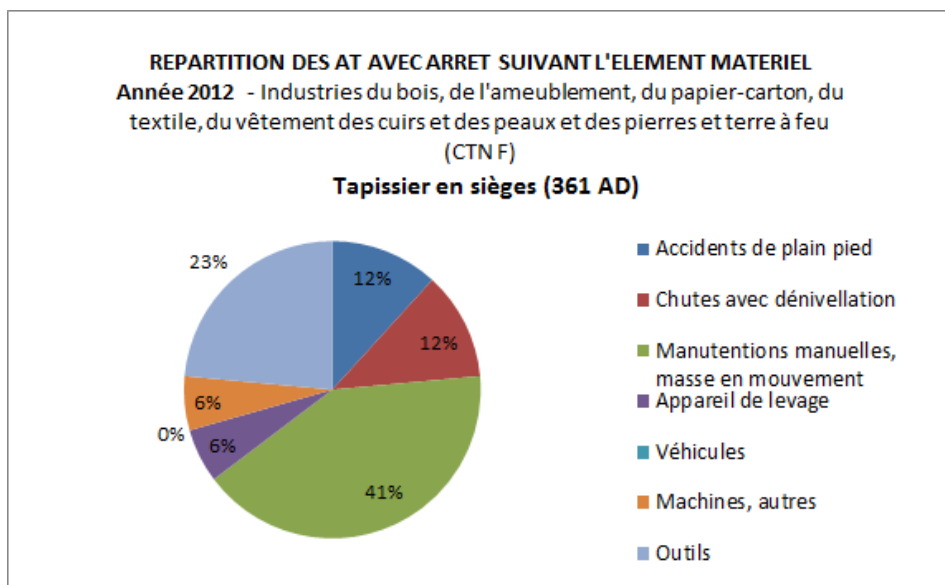
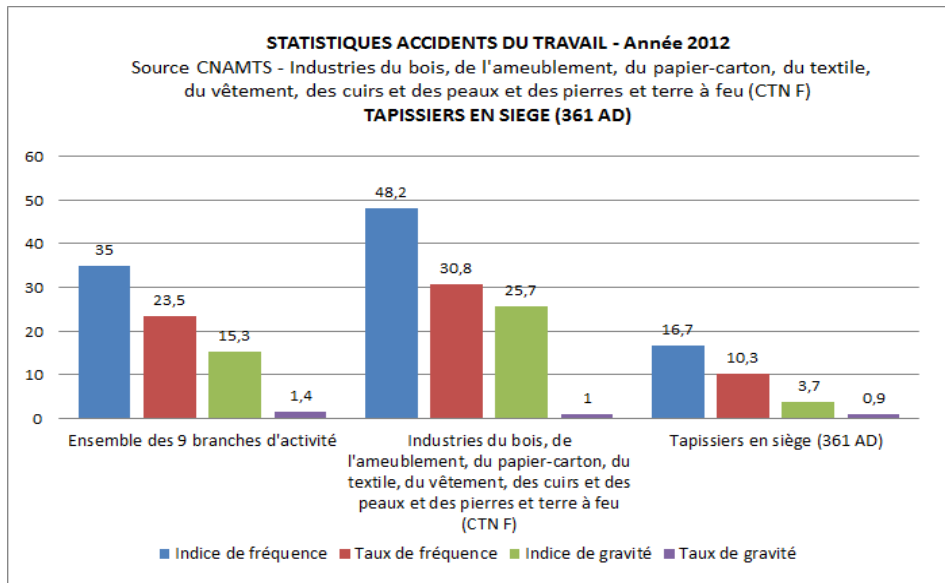
**SANTÉ ET TRAVAIL**

Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation par l'employeur, poste par poste, être considérées comme des facteurs de risques professionnels cités dans le compte professionnel de prévention (C2P) :

- Travail répétitif

Les différents tableaux de maladies professionnelles pouvant être concernés dans cette profession sont : 12, 32, 57, 65, 66, 84, 98

**Statistiques accidents du travail année 2012**



"Tapissiers en sièges (361 AD)" dont font partie les TAPISSIERS GARNISSEUR DE MOBILIER :

### CONCLUSION

Les exigences de ce métier d'artisan d'art sont à multiple facettes. Les contraintes physiques liées à la manutention manuelle des mobiliers et des matières premières, les postures multiples, les gestes répétitifs source de TMS en sont les principales nuisances. Les tâches de coupe, pointage, piquage, couture requièrent précision, méticulosité et forte charge visuelle. Bien que limité à certaines étapes du travail, le risque chimique est néanmoins à prendre en considération. Le tapissier garnisseur est soumis à une charge mentale de par la valeur des objets restaurés, la qualité du résultat, le respect des délais et le relationnel avec la clientèle. Une bonne organisation permet une optimisation des gestes et de l'espace afin de réduire les contraintes.

Fiche résumée du 30/01/2020 issue de la **FMP Tapissier garnisseur de mobilier** consultable sur <http://www.fmpcisme.org>